

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **5 août 2019, à 20 h.** Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

142, rue Melanson

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13, spécifiquement à l'article suivant :

Article 5.5.3.1 :

Accepter que la dimension totale des bâtiments accessoires sur la propriété soit de 76 mètres carrés au lieu des 65 mètres carrés prescrits.

Donné à New Richmond
Ce 9^e jour de juillet 2019

Céline LeBlanc
Greffière